

L'HISTOIRE

Un forfait antipollution à 3,80 euros dans les transports en Île-de-France

Satanée pollution! Alors que la Préfecture de police instaure, ce lundi, la circulation différenciée à Paris et en petite couronne, la RATP met en place un forfait jour à 3,80 euros, à la demande du Stif, autorité

organisatrice des transports d'Île-de-France. Le gouvernement et les collectivités membres du Stif ont en effet refusé de prendre en charge le coût de la gratuité qui était jusqu'ici appliquée. Avec son forfait « antipollution », le voyageur pourra se déplacer partout en Île-de-France avec le réseau RATP : RER, métro, tramway, bus, Roissybus et Orlybus, mais pas Orlyval. Ce tarif attractif, conformément à la loi de transition

énergétique, veut inciter les Franciliens à privilégier les transports en commun plutôt que la voiture. Les forfaits jours en vigueur varient entre 7,30 euros pour les zones 1 et 2 et 17,30 euros pour les zones 1 à 5. Ce nouveau ticket représente une économie importante pour l'ensemble des personnes

effectuant de longues distances ou devant réaliser plus de deux trajets courts dans la même journée. Il est aussi plus juste par rapport aux abonnés à un forfait, qui ne bénéficiaient donc pas de remise en cas de gratuité, comme l'avaient souligné les associations d'usagers des transports. Le Stif évalue, avec ce tarif attractif, le manque à gagner à 500 000 euros par rapport à un jour normal, tandis qu'une journée de gratuité coûtait 4 millions d'euros. ■

MARIE THÉOBALD

